

FICHE SIGNALÉTIQUE

PRODUIT: CHLOROCLEAN

Page 1

SECTION 01: PRODUIT CHIMIQUE ET IDENTIFICATION DE LA SOCIÉTÉ

FABRICANT/FOURNISSEUR	LES INVESTISSEMENTS B.S.C. INC.
ADRESSE DE FABRICANT/FOURNISSEUR	109 IBER RD, UNIT #3, OTTAWA, ON K2S 0X5 613-744-8896
NOM DU PRODUIT	CHLOROCLEAN
UTILISATION DU PRODUIT	DÉTERGENT CHLORÉ COMMERCIALE
NUMÉRO DE TÉLÉPHONE D'URGENCE	CANUTECH 613-996-6666

SECTION 02: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS



ITINÉRAIRE D'ENTRÉE:	
CONTACT AVEC LA PEAU	CORROSIF. LE CONTACT AVEC DES SOLUTIONS CONCENTREES PEUT CAUSER DE GRAVES BRULURES DES TISSUS HUMAINS. CORROSIF! PEUT PROVOQUER UNE GRAVE IRRITATION DE LA PEAU. LE CONTACT PORLONGÉ PEUT CAUSER DES BRÛLURES ET DES AMPOULES, ET RISQUE D'AGGRAVER UNE DERMATITE. PEUT CAUSER LE BLANCHIMENT DE LA PEAU.
ABSORPTION PAR LA PEAU	N.D.
CONTACT AVEC LES YEUX.....	CAUSERA UNE LESION GRAVE A PERMANENTE.
INHALATION.....	LE BROUILLARD PEUT CAUSER DES BLESSURES AUX VOIES RESPIRATOIRES. PROVOQUE UNE IRRITATION DE LA BOUCHE, DE LA GORGE ET DES VOIES NASALES. LES EXPOSITIONS RÉPÉTÉES ET/OU PROLONGÉES PEUVENT CAUSER UNE TOUX PRODUCTIVE, UNE HYDORRHÉE NASALE, UNE BRONCHOPNEUMONIE, UN OEDÈME PULMONAIRE (ACCUMULATION DE FLUIDE DANS LES POUMONS) ET UNE DIMINUTION DE LA FONCTIONPULMONAIRE. SI MÉLANGÉ AVEC LES ACIDES OU SI RÉCHAUFFÉ À DES TEMPÉRAUTRES SUPÉRIEURES À 40 °C, LES SOLUTIONS D'HYPOCHLORITE DE SODIUM PRODUISENT UN GAZ DE CHLORE. LE GAZ EN QUESTION PEUT CAUSER UNE GRAVE IRRITATION DU NEZ ET DE LA GORGE. LES EXPOSITIONS À DES NIVEAUX ÉLEVÉS DE GAZ DE CHLORE PEUVENT CAUSER UNE GRAVE LÉSION PULMONAIRE.
INGESTION	ATTEINT LA REGION DE LA GORGE ET LES VOIES GASTRO-RESPIRATOIRES. CAUSE DES BRÛLURES DANS LA BOUCHE, LA GORGE ET L'ESTOMAC. PROVOQUE DES VOMISSEMENTS, DES NAUSÉES ET LA DIARRHÉE. PEUT ENTRAÎNER LE COMA, UN ÉTAT DE CHOC ET MÊME LA MORT.
EFFETS/SYMP TOMS D'EXPOSITION AIGUË.....	TOUT LE TISSU HUMAIN A ENDOMMAGÉ SUR LE CONTACT
EFFETS/SYMP TOMS D'EXPOSITION CHRONIQUE ..	VOIR CI-DESSUS
CONDITIONS MÉDICALES GÉNÉRALEMENT	
AGGRAVÉES PAR L'EXPOSITION.....	N.D.

SECTION 03: IDENTIFICATION DES RISQUES

INGRÉDIENTS DANGEREUX	C.A.S. #	%	VLE	DL50	CL50
HYDROXYDE DE POTASSIUM	1310-58-3	7 - 13	ACGIH, © 2 MG/M3	N.D.	N.D.
HYPOCHLORITE DE SODIUM	7681-52-9	1 - 5	N.D.	8200 MG/KG, (ORALE, RAT) 10000 MG/KG, (CUTANÉ, LAPIN)	N.D.
P (AA/NAHSO3) NA SEL	68479-09-4	1 - 5	MPT FRACTION RESPIRABLE. 0.5 MG/M3	>5000 MG/KG, (ORALE, RAT)	N.D.
POTASSIUM PYROPHOSPAHTE	7320-34-5	3 - 7	EN SOLUTION	>1000 MG/KG (ORALE, RAT)	N.D.

ANHYDRE

>4640 MG/KG
(CUTANÉ, LAPIN)

SECTION 04: PREMIERS SOINS

CONTACT AVEC LA PEAU	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU, RINCER IMMÉDIATEMENT LA PEAU AVEC DE L'EAU PENDANT AU MOINS 30 MINUTES. APPELER UN MÉDECIN.
CONTACT AVEC LES YEUX.....	RINCER LES YEUX IMMÉDIATEMENT À GRANDE EAU PENDANT 30 MINUTES. MAINTENIR LES PAUPIÈRES OUVERTES PENDANT LE RINÇAGE. CONSULTEZ IMMÉDIATEMENT UN MÉDECIN.
INHALATION.....	TRANSPORTER LA PERSONNE À L'AIR FRAIS. EN CAS D'ARRÊT RESPIRATOIRE, PRATIQUER LA RESPIRATION ARTIFICIELLE. EN CAS DE GÊNE RESPIRATOIRE, OBTENIR IMMÉDIATEMENT DES SOINS MÉDICAUX.
INGESTION	SE RINCER LA BOUCHE PLUSIEURS FOIS AVEC DE L'EAU. NE PAS FAIRE VOMIR. NE RIEN FAIRE PRENDRE PAR LA BOUCHE À UNE PERSONNE QUI A PERDU CONNAISSANCE. SI LA PERSONNE INCOMMODÉE VOMIT SPONTANÉMENT, LUI FAIRE PLACER LA TÊTE ENTRE LES JAMBES DE FAÇON À EMPÊCHER QUE LE LIQUIDE NE SOIT ASPIRÉ DANS LES POUMONS. CONSULTEZ IMMÉDIATEMENT UN MÉDECIN.
NOTES AU MÉDECIN	EN RAISON DE LA NATURE GRAVEMENT IRRITANTE ET CORROSIVE DE LA MATIÈRE, L'INGESTION PEUT CAUSER UNE ULCÉRATION ET L'INFLAMMATION DES VOIES ALIMENTAIRES SUPÉRIEURES AINSI QU'UNE HÉMORRAGIE ET UNE PERTE DE FLUIDE. DE PLUS, IL Y A RISQUE DE PERFORATION DE L'ŒSOPHAGE OU DE L'ESTOMAC ET DE MÉDIASTINITE OU DE PÉRITONITE ACCOMPAGNÉS DES COMPLICATIONS RÉSULTANTES.

SECTION 05: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

RISQUES D'INFLAMMABILITÉ	INFLAMMABLE
AGENTS D'EXTINCTION	UTILISER DES AGENTS EXTINCTEURS APPROPRIÉS POUR LES MATIÈRES ENVIRONNANTES.
POINT D'ÉCLAIR	S.O.
LIMITE D'INFLAMMABILITÉ SUPÉRIEURE (% PAR VOLUME).....	N.D.
LIMITE D'INFLAMMABILITÉ INFÉRIEURE (% PAR VOLUME).....	N.D.
TEMPÉRATURE D'AUTO-IGNITION.....	N.D.
MESURES SPÉCIALES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE	LES PERSONNES COMBATTANT L'INCENDIE DOIVENT PORTER UN SYSTÈME RESPIRATOIRE AUTONOME, HOMOLOGUÉ PAR NIOSH/MSHA, ET DES VÊTEMENTS ASSURANT UNE PROTECTION COMPLÈTE.
RISQUES PEU COMMUNS D'INCENDIE ET D'EXPLOSION	N.D.
PUISANCE EXPLOSIVE.....	N.D.
SENSIBILITÉ AUX CHOCS MÉCANIQUE.....	N.D.
SENSIBILITÉ AUX DÉCHARGES ÉLECTROSTATIQUES	N.D.
PRODUITS DE COMBUSTION DANGEREUX.....	CHLORE, L'OXYGÈNE, OXYDES DE SODIUM

SECTION 06: MESURES EN CAS DE DÉVERSEMENTS ACCIDENTELS

MESURES EN CAS DE DÉVERSEMENTS ACCIDENTEL.....	LE PERSONNEL QUI EFFECTUE LE NETTOYAGE DOIT PORTER UN ÉQUIPEMENT ET DES VÊTEMENTS DE PROTECTION. PLACER DANS UN CONTENANT ADEQUAT OU CONTENIR DANS UNE AIRE D'ATTENTE. NE PAS CHASSER DANS LES EGOUTS, LES COURS D'EAU OU LES CONDUITS PLUVIAUX. RECUPERER AVEC UN APPAREILLAGE DE MISE SOUS VIDE, COMME UN CAMION DE VIDANGE DES FOSSES SEPTIQUES, OU NEUTRALISER AVEC DES SOLUTIONS D'ACIDE DILUE (FAIBLE) ET RINCER AVEC DE L'EAU. ÉVITER DE PRODUIRE DES ECLABOUSSURES OU DES BROUILLARDS, CE QUI POURRAIT
--	--

AUGMENTER LES DANGERS POUR LA SANTE. NOTE: LA PLANIFICATION A LONG TERME EST ESSENTIELLE POUR LA MANIPULATION DES DEVERSEMENTS. LES EMPLOYES QUALIFIES DOIVENT TOUJOURS ETRE PRETS A INTERVENIR EN CAS DE DEVERSEMENT

SECTION 07: MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

<p>PROCEDURES DE MANUTENTION ET L'EQUIPEMENT.....</p> <p>D'ENTREPOSAGE.....</p>	<p>POUR USAGE INDUSTRIEL SEULEMENT. MANIPULER ET OUVRIR LES CONTENANTS AVEC PRUDENCE. ÉVITER TOUT CONTACT AVEC LES YEUX, LA PEAU ET LES VÊTEMENTS. NE PAS INGÉRER. ÉVITER L'INHALATION DU PRODUIT CHIMIQUE. NE PAS MANIPULER NI ENTREPOSER À PROXIMITÉ D'UNE FLAMME NUE, DE LA CHALEUR OU DES AUTRES SOURCES D'INFLAMMATION. NE PAS PRESSURISER, DÉCOUPER, CHAUFFER NI SOUDER LES CONTENANTS. LES CONTENANTS VIDES PEUVENT RENFERMER DES RÉSIDUS DE PRODUIT DANGEREUX GARDER LES CONTENANTS FERMÉS LORSQU'ILS NE SONT PAS UTILISÉS. PROTÉGER CONTRE LES DOMMAGES MATÉRIELS. UTILISER UN ÉQUIPEMENT DE PROTECTION PERSONNELLE APPROPRIÉ. LORS DE LA DILUTION, AJOUTER LE PRODUIT À L'EAU EN PETITES QUANTITÉS POUR ÉVITER LES ÉCLABOUSSURES. NE JAMAIS AJOUTER L'EAU AU PRODUIT. ENTREPOSER DANS UN ENDROIT FRAIS, SEC ET BIEN VENTILÉ, LOIN DE LA CHALEUR ET DES SOURCES D'INFLAMMATION. CONSERVER À L'ÉCART DE LA LUMIÈRE DIRECTE DU SOLEIL. ENTREPOSER À L'ÉCART DES PRODUITS CHIMIQUES ORGANIQUES, DES BASES FORTES, DES POUDRES MÉTALLIQUES, DES CARBURES, DES SULFURES ET DES MATIÈRES FACILEMENT OXYDABLES.</p>
---	---

SECTION 08: CONTRÔLES D'EXPOSITION/LA PROTECTION INDIVIDUELLE

<p>CONTROLES D'INGENIERIE.....</p> <p>ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION PERSONELLE: PROTECTION DE LA PEAU.....</p> <p>PROTECTION DES LES YEUX ET DU VISAGE.....</p> <p>PROTECTION RESPIRATOIRE.....</p> <p>MESURES D'HYGIENE.....</p>	<p>VENTILATION D'ÉCHAPPEMENT LOCALE SELON LES BESOINS POUR MAINTENIR LES EXPOSITIONS À L'INTÉRIEUR DES LIMITES APPLICABLES. DE L'AIR D'APPOINT DOIT TOUJOURS ÊTRE FOURNI POUR REMPLACER L'AIR REJETÉ (DE FAÇON GÉNÉRALE OU LOCALE). UNE VENTILATION EST REQUISE LORS DE LA PULVÉRISATION OU L'APPLICATION DANS UN ESPACE FERMÉ. LA VENTILATION DOIT ÊTRE ANTIDÉFLAGRANTE. ÉLIMINER LES SOURCES D'INFLAMMATION.</p> <p>DES GANTS RÉSISTANTS. NÉOPRÈNE. NITRILE DE CAOUTCHOUC. GANTS DE CAOUTCHOUC. TABLIER DE NÉOPRÈNE OU PORTER DES VÊTEMENTS RÉSISTANT DU PRODUIT. BOTTES ÉTANCHES.</p> <p>LUNETTES DE SÉCURITÉ ET (OU) MASQUE COUVRANT TOUT LE VISAGE SI LE PRODUIT EST MANIPULÉ D'UNE FAÇON OÙ IL POURRAIT Y AVOIR ÉCLABOUSSEMENT DANS LES YEUX.</p> <p>PORTER UN RESPIRATEUR MUNI D'UN ÉLÉMENT FACIAL COMPLET CONTRE LES GAZ ACIDES OU UN APPAREIL RESPIRATOIRE AUTONOME APPROUVÉ PAR NIOSH SI LES CONCENTRATIONS DU PRODUIT EN SUSPENSION DANS L'AIR SONT INFÉRIEURES À 5 PPM. UN APPAREIL DE PROTECTION RESPIRATOIRE A ADDUCTION D'AIR HOMOLOGUE PAR LE NIOSH EST RECOMMANDE QUAND LA CONCENTRATION DES PARTICULES DANS L'AIR DÉPASSE LES LIMITES D'EXPOSITION.</p> <p>FOURNIR DES DOUCHES DE SÉCURITÉ ET OCULAIRES À PROXIMITÉ DES LIEUX DE TRAVAIL.</p>
---	---

SECTION 09: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

<p>ÉTAT PHYSIQUE.....</p> <p>APPARENCE & ODEUR.....</p> <p>LIMITE DE DÉTECTION OLFECTIVE.....</p> <p>DENSITÉ.....</p> <p>TENSION DE VAPEUR (MMHG).....</p> <p>DENSITÉ DE VAPEUR (AIR=1).....</p>	<p>LIQUIDE</p> <p>TRANSPARENT – ODEUR DE CHLORE</p> <p>N.D.</p> <p>1.204</p> <p>N.D.</p> <p>N.D.</p>
--	--

TAUX D'ÉVAPORATION.....	N.D.
POINT D'ÉBULLITION	93°C
POINT DE CONGÉLATION	-12°C
PH	14
SOLUBILITÉ (% DE W/W)	SOLUBLE
COEFFICIENT DE PARTAGE HUILE/EAU	N.D.

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

STABILITÉ	STABLE DANS DES CONDITIONS NORMALES.
CONDITIONS À ÉVITER	N.D.
INCOMPATIBILITÉ (MATÉRIAUX À ÉVITER).....	ACIDES. AMMONIAC. COMBURANTS PUISSANTS. AGENTS RÉDUCTEURS. MÉTALS. HYDROCARBURES, HALOCARBONNES.
PRODUITS DANGEREUX DE DÉCOMPOSITION.....	CHLORE. L'OXYGÈNE. OXYDES DE SODIUM. OXYDES DU POTASSIUM, OXYDES DE PHOSPHORE. LA DÉCOMPOSITION THERMIQUE PEUT RAPPORTER LES MONOMÈRES ACRYLIQUES.
POLYMÉRISATION DANGEREUSE	NE SE PRODUIRA PAS

SECTION 11: INFORMATION TOXICOLOGIQUE

LIMITES D'EXPOSITION	VOIR SECTION 3
DL50.....	VOIR SECTION 3
CL50.....	VOIR SECTION 3
POUVOIR IRRITANT	VOIR SECTION 2
SENSIBILISATION AU PRODUIT.....	N.D.
CANCÉROGÉNÉCITÉ	HYPOCHLORITE DE SODIUM: IARC – CANCÉROGÈNE - GROUP 3.
EFFETS SUR LA REPRODUCTION.....	N.D.
TÉRATOGENÉCITÉ	N.D.
MUTAGÉNÉCITÉ	N.D.
PRODUITS SYNERGIQUES TOXICOLOGIQUES	N.D.
TOXICITÉ CHRONIQUE	N.D.

SECTION 12: INFORMATION ÉCOLOGIQUE

INFORMATION ÉCOLOGIQUE	N.D.
------------------------	------

SECTION 13: INFORMATION SUR LA DISPOSITION DES DÉCHETS

L'ÉLIMINATION DU PRODUIT	ÉLIMINER CONFORMÉMENT À TOUS LES RÉGLEMENTS FÉDÉRAUX, PROVINCIAUX ET LOCAUX APPLICABLES.
--------------------------------	--

SECTION 14: INFORMATIONS SUR LE TRANSPORT

DÉSIGNATION OFFICIELLE	LIQUIDE COROSIFS, N.S.A. (HYDROXYDE DE POTASSIUM)
CLASSIFICATION DE TMG	8
NUMERO D'IDENTIFICATION DU PRODUIT.....	1760
GROUPE D'EMBALLAGE.....	II

SECTION 15: INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

CLASSIFICATION SIMDUT	D1B, E
CONFORMITÉ DE CPR.....	CE PRODUIT A ÉTÉ CLASSIFIÉ SELON LES CRITÈRES DE RISQUÉ DU CPR ET CONTIENT TOUTE L'INFORMATION EXIGÉE PAR LE CPR.

SECTION 16: AUTRE INFORMATIONS

INFORMATION SUR LA PRÉPARATION	PRÉPARÉ PAR: LE GROUPE DE RÉGLIMENTATION, TÉLÉPHONE - (613) - 744-8896 DATE DE LA PRÉPARATION: LE 1 JUILLET, 2016
--------------------------------	--

N.D. = NON DISPONIBLE
S.O. = SANS OBJET